



# C.G.T.-CULTURE

## Section de Midi-Pyrénées

Toulouse, le 13 janvier 2014

### **LES COMPETENCES DES D.R.A.C. EN DANGER !**

Le vote définitif, par le Sénat et l'Assemblée, du projet de Loi de modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles (M.A.P.A.M.), le 19 décembre 2013, suscite de grandes inquiétudes en supprimant le Haut conseil des territoires. Cela constitue une menace sur l'existence même des services publics déconcentrés, notamment dans le secteur culturel.

En effet, le démantèlement des D.R.A.C. qui découlera de cette Loi est un recul sans précédent de la politique culturelle française et met en péril les différentes actions de notre ministère qui garantissent l'accès de tous à la culture.

Les D.R.A.C., services déconcentrés du Ministère de la culture et de la communication, ont pour mission la proximité de l'Etat avec le citoyen sur le territoire national et favorisent l'homogénéité du développement culturel.

Ce nouveau modèle institutionnel, source d'inégalités sociales et culturelles, à travers ces nouvelles orientations qui dessinent l'Europe des régions, est une atteinte à la cohérence de la politique nationale et signe, clairement, le désengagement de l'Etat au profit des structures éloignées du peuple.

**NON AU DEMEMBREMENT DU M.C.C.**

**NON A LA VENTE DES D.R.A.C.**